

# RÉALISER LES OPÉRATIONS COMPTABLES COURANTES D'UNE TPE.

## Durée

21 heures (3 jours)

Formation 100% synchrone

## Profils des apprenants

Porteurs de projets de création d'entreprise, gérants de TPE/PME et tout public souhaitant gérer les opérations comptables courantes d'une entreprise.



## Prérequis

- Niveau minimum requis : diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) ou diplôme de niveau 3 (BEP, CAP) avec 3 années d'expérience
- Expérience professionnelle minimum : 1 à 3 ans selon le diplôme
- Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, traitement des images, navigation internet, tableur)
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées

## Accessibilité et délais d'accès

Pour toute inscription veuillez remplir le formulaire de contact sur notre site. Vous serez recontacté.e par notre service commercial.

Délai d'accès : 3 semaines.

Processus : recueil de besoin, validation prérequis (Entretien et diagnostic initiaux pour adapter le parcours et valider le projet), devis/convention, convocation.

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.


Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud: [maud.hoffmann@axio-formation.com](mailto:maud.hoffmann@axio-formation.com) (également référente handicap)

Pour tout besoin d'ordre administratif, notre référente est Emilie: [emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com](mailto:emilie.vannieuwenborg@axio-formation.com)

## Qualité et indicateurs de résultats

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud et à froid, taux de réussite à l'évaluation finale / jury d'évaluation.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- 
- Mettre en place l'organisation comptable de l'entreprise en déterminant des indicateurs de contrôle pertinents
  - Etablir un plan financier prévisionnel
  - Traiter les opérations comptables courantes (factures clients – factures fournisseurs – salaires – charges - frais – éléments banque...),
  - Appliquer les processus liés aux opérations particulières de gestion en lien avec les clients
  - Gérer les stocks et/ou offres de services
  - Superviser et contrôler les risques d'écart entre le prévisionnel et le réalisé
  - Interagir avec les différents acteurs intervenant sur les opérations comptables de l'entreprise, en s'appuyant sur une lecture éclairée des documents comptables

# CONTENU DE LA FORMATION.

## Module 1 : Organisation comptable & planification financière

- Mettre en place une organisation comptable adaptée à une TPE.
- Déterminer des indicateurs de contrôle pertinents (trésorerie, délais de paiement, marge).
- Élaborer un plan financier prévisionnel : o Budget prévisionnel simple. o Plan de trésorerie prévisionnel.
- Cas pratique : création d'un tableau de bord financier.

## Module 2 : Traitement des opérations comptables courantes

- Factures clients et fournisseurs : principes, enregistrement, classement.
- Gestion des salaires, charges sociales et frais professionnels.
- Traitement des opérations bancaires et rapprochement.
- Cas pratique : saisie d'opérations courantes sur tableur/logiciel.

## Module 3 : Opérations particulières, stocks et services

- Processus de gestion clients : avoirs, acomptes, relances, gestion des impayés.
- Gestion des stocks et/ou offres de services : o Méthodes de valorisation simples (FIFO, LIFO). o Suivi des consommations/prestations.
- Cas pratique : suivi des stocks/prestations et intégration comptable.

## Module 4 : Supervision et pilotage

- Contrôle des écarts entre prévisionnel et réalisé : o Analyse des écarts financiers. o Ajustements de gestion à prévoir.
- Lecture et interprétation des documents comptables clés (compte de résultat, bilan simplifié).
- Interaction avec les acteurs clés : o Comment présenter des données claires à l'expert-comptable, au banquier, à l'administration (utilisation des documents comptables).
- Cas pratique final (fil rouge) : o Mise en situation complète : mise à jour du tableau de bord, analyse d'écarts et préparation d'un mini-dossier pour l'expert-comptable.



# ORGANISATION DE LA FORMATION.

## Équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers.

Axio Formation repose sur une approche personnalisée pour chaque parcours professionnel.

Nous concevons des formations qualifiantes qui non seulement répondent à vos besoins spécifiques, mais vous préparent aussi à exceller dans votre domaine.



## Moyens pédagogiques et techniques

- En présentiel : • Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation • Documents supports de formation projetés • Etudes de cas concrets • Quizz et activités collectives en salle • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- En distanciel : • Classes virtuelles via l'interface Digiforma ou Livestorm • Support de formation partagé • Activités d'entraînement en synchrone

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Autoévaluation de niveau en début de formation et fin de formation
- Evaluations d'entraînement tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.
- Réussite à l'évaluation finale (test en ligne du certificateur) ou soutenance devant jury d'évaluation selon certificateur

## POUR LES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU CPF.

### Détails sur la certification :

- **Titre de la certification** : Réaliser les opérations comptables courantes courante d'une TPE
- **Organisme certificateur** : CréActifs.
- **Code** : RS 6485
- **Date d'enregistrement** : 21/12/2023
- **Détails sur la certification** : Voir fiche EDOF Mon Compte Formation
- **Frais d'examen inclus dans le prix des prestations** : 280€ HT par apprenant
- Admission après entretien

Le passage de l'évaluation est obligatoire pour tout candidat utilisant ses droits CPF pour financer la formation. En cas de refus de passer l'examen, un remboursement de la formation pourra lui être demandé.



## Évaluation des acquis – Passage de la certification :

1. Projet professionnel portant sur la mise en place d'une organisation comptable pour une TPE avec remise d'un rapport et soutenance orale de 35 minutes. (projet professionnel en lien avec la mise en place complète d'une organisation comptable pour une TPE, en couvrant l'ensemble des opérations comptables jusqu'au bilan et compte de résultat).
2. QCM portant sur les connaissances théoriques de la gestion des opérations comptables courantes d'une TPE.